

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Droits de la personne âgée dépendante et les fondements d'une démarche de bientraitance.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Auxiliaire de vie social/ Accompagnant éducatif et social
- Aide à domicile
- Personnel des établissements et services médico-sociaux (ESMS)

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande

- Un calendrier des sessions INTER déjà programmées est disponible sur demande

Pour toute organisation de session de formation en INTRA ou en INTER, contactez Valentine par téléphone au 03.83.54.63.67 ou v.antoine@institutdeformationpratique.fr

Vous pouvez également effectuer une demande de devis via le catalogue en ligne : <https://ifp.catalogueformpro.com>

A réception de votre demande, nous échangerons avec vous sur les modalités d'organisation (période ; durée ; contenus ; public ; lieu ; etc.). A votre demande, un devis peut être envoyé. L'inscription prend effet dès réception du devis ou de la convention de formation signé(e).

Délai pour l'organisation d'une session :

INTRA : 1 mois à l'avance pour l'organisation d'une session sur mesure

INTER : jusqu'à 1 semaine avant le démarrage de la session existante, si place disponible

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires du secteur de la gérontologie et d'actualiser ses connaissances sur le sujet. Il sera également capable de développer une réflexion sur la bientraitance dans la relation d'aide.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
 - Les représentations du vieillissement et de la personne âgée dans la société et l'âgisme.
 - La notion de gérontologie.
 - Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée
 - Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.
 - Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes âgées dépendantes et leurs missions.
 - Les aides financières, matérielles et humaines.
 - Les mesures de protection juridique.
 - Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
 - Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
 - Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.
- SAVOIR-FAIRE
 - S'informer sur le secteur de la gérontologie via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
 - Renseigner et orienter la personne et/ou ses proches sur les aides mobilisables

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- SAVOIR-ÊTRE
 - Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité
 - Prendre du recul
 - Être respectueux de la dignité et des droits de la personne

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'aide à domicile plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats

Pas de résultats disponibles pour l'année 2023.

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants (sur bulletin d'inscription IPERIA)